RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.C. PLATRERIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 500,00 €

5 chemin de Papus Appartement 202 – 31 100 TOULOUSE

R.C.S. TOULOUSE N° 834 069 692

PROCES-VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre,

Le 29 mars,

Au siège social,

A 14 heures,

Le soussigné CELIK Ali, agissant en qualité de Président et de seul actionnaire de la société A.C. PLATRERIE, SAS au Capital de 500,00 €, dont le siège social est 5 chemin de Papus, Appartement 202, 31100 TOULOUSE, a décidé de prendre la décision suivante :

- transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts.

Prise de décision :

Décision unique

L'actionnaire unique décide de transférer le siège social de la société qui se trouve actuellement à TOULOUSE (31100), 5 chemin de papus, Appartement 202.
A compter du 1er avril 2024, il sera situé à MURET (31600), 19 rue du 11 Novembre.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 19 rue du 11 Novembre 31600 MURET.

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce qui précède, l'actionnaire unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'actionnaire unique Président :

CELIK Ali

[redacted]